Edouard Pontalis, rédacteur de la *Vérité*, s'est échappé et a passé en Angleterre.

M. Dufaure a installé les bureaux du ministère de la justice place Vendôme.

—

Nous lisons dans le *Gaulois* :

« La ville de Saint-Germain a eu son petit scandale hier au soir, et il est, d'ailleurs, heureux que la morale songe à se réveiller après ces temps d'épreuves.

» Les promeneurs de la terrasse, dans la soirée, trop en proie à l'émotion qu'a dû causer partout, dans le monde, l'assassinat de nos prélats et de nos magistrats, n'ont pu entendre, sans protestation, les éclats de rire qui partaient d'un cabinet du pavillon Henri IV, où festoyaient quelques doyennes de la galanterie cosmopolite.

» Depuis plusieurs jours, d'ailleurs, l'attention publique était attirée par des chants bachiques, et le vacarme scandaleux que les femmes et leurs compagnons faisaient dans cet établissement, sans avoir même la pudeur de dissimuler leurs orgies, en insultant à la douleur publique.

» Hier donc, il y a eu, contre ces actes, une véritable protestation, qui tournait à l'émeute.

» Blanche d'Antigny et Anna Delion, et probablement d'autres, s'étaient mises à chanter. Aux éclats bien connus de la voix de la cabotine des Folies-Dramatiques, la foule s'est ruée aux grilles en criant : A bas! — à la porte ! — en prison !... le fouet aux catins !

» On allait prendre des pierres pour les jeter à ces dames et aux petits crevés qui les accompagnaient, lorsqu'un officier supérieur, amputé, plus heureux que le sergent de ville, et attiré par les rires moqueurs de ces dames, se présenta à elles. Il fit éteindre les lumières, ferma les croisées, en leur reprochant d'insulter au deuil général.

» Bientôt une voiture, attelée en toute hâte, a dérobé ces dames et leurs protecteurs à la foule indignée, en les faisant sortir par la porte de derrière. — La foule continua à stationner devant le pavillon, ignorant encore leur départ.

» Cela se passait deux heures après qu'une dépêche affichée annonçait les assassinats de l'archevêque, d'un honorable magistrat et de cinquante-trois hommes de bien. »

Nous trouvons dans plusieurs journaux une lettre que M. Bonjean, ôtage de la commune, écrivait récemment (du fond de sa cellule de Mazas), à l'un de ses amis.

Nous citons la fin de cette lettre, que nos lecteurs ne liront pas sans émotion, surtout en songeant au sort qui était réservé à M. Bonjean :

« Dans la nuit du 19 au 20 mars, je rentrais à Paris, à une heure très-avancée. Le lundi fut consacré à parcourir les journaux (je n'en avais lu aucun depuis le 13), afin de tâcher de me faire une idée du caractère, encore fort obscur, du mouvement du 18 mars. Le mardi 21, je présidai, à l'ordinaire, la Chambre des requêtes; à 3 heures et demie, au moment où je venais de rentrer chez moi, j'y fus arrêté, conduit à la Préfecture de police, puis au dépôt, plus tard à Mazas, sans avoir pu jamais connaître les motifs de mon arrestation, et aujourd'hui encore, après 41 jours de détention, dont 37 au secret, je n'en sais pas plus que le premier jour, si ce n'est le renseignement vague, que je serais détenu comme ÔTAGE.

» Voilà, mon cher Charles, dans toute leur simplicité, les faits que vous désirez connaître. Je m'abstiens de toute réflexion qui pourrait être considérée par le greffe comme mettant obstacle au départ de cette lettre.

» Eh bien, mon cher enfant, mon âge et votre dévoûment filial m'autorisent bien à vous donner ce titre, ce que j'ai fait, je le referais encore, quelque douloureuse qu'en aient été les conséquences pour ma famille tant aimée. C'est que, voyez-vous, à faire son devoir, il y a une satisfaction intérieure qui permet de supporter avec patience et même une certaine suavité, les plus amères douleurs. C'est le mot du sermon sur la montagne, dont je n'avais jamais si bien compris la sublime philosophie : HEUREUX CEUX QUI SOUFFRENT PERSÉCUTION POUR LA JUSTICE !

C'est la même pensée exprimée par Sidney sous une autre forme, quand, s'étant mis à rire en descendant l'escalier de la tour, pour porter sa tête sur l'échafaud, il répondit à ses amis étonnés de cet accès de gaieté dans un pareil moment : *Mes amis, il faut faire son devoir, et rester gai jusqu'à l'échaufaud inclusivement.*

« Que loin de vous décourager, mon exemple vous soit, au contraire, un nouvel encouragement à faire votre devoir, quoi qu'il en puisse advenir; car je puis vous affirmer sur l'honneur que, sauf la poignante inquiétude que j'éprouve pour la santé de ma noble et sainte compagne, jamais mon âme ne fut plus sereine et plus calme que depuis que j'ai perdu jusqu'à mon nom, pour ne plus être que le n° 14 de la division. Mais ce n° 14 vous aime bien et vous bénit, comme si vous étiez un de ses enfants.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter, car votre ami a dû vous le dire, qu'en annonçant mon arrestation à mon brave Georges, j'y avais joint la défense la plus énergique de venir à Paris pour rien tenter en ma faveur. Je lui disais que son poste, à lui, était de rester auprès de sa mère mourante, auprès de ses jeunes frères, dont il pouvait devenir d'un jour à l'autre l'unique protecteur; que sa présence à Paris serait pour moi la cause d'un véritable désespoir, car j'aurais à craindre soit qu'on le retînt aussi comme ôtage, soit qu'on l'obligeât à servir dans cette horrible guerre civile; que l'un ou l'autre événement serait certainement le coup mortel pour sa pauvre mère. Dieu merci, mon brave enfant avait le cœur assez haut pour comprendre ce langage, et je suis fier autant que reconnaissant de l'effort que cette généreuse nature a su faire sur elle-même pour accomplir le devoir que lui imposait mon autorité paternelle : aussi mon cœur le bénit-il avec la plus tendre affection.

« BONJEAN. »

Les Barbares.

—

Un jour, la République s'intronisa dans Paris à l'enseigne du droit municipal, ce vieux droit dont nos rois furent les protecteurs et les initiateurs, et dont nous avons été, nous royalistes, les défenseurs persévérants sous tous les régimes nés de la révolution. La République, qui, en France, a tout profané, profanant aussi ce beau mot de Commune, s'appela d'un autre nom que le sien pour colorer ses desseins sinistres; mais à chacune de ses œuvres, elle devint bien vite hideuse. Les temps étaient si mauvais, les pouvoirs si faibles, les intelligences si troublées, que la scélératesse de ses œuvres n'inspira point une horreur universelle. Aucun de ceux qui se disaient républicains ne la condamna d'une manière absolue, et les ambitieux, sous le voile républicain, trouvaient de haute politique d'entreprendre de se réconcilier avec elle, bien décidés à faire la part des forfaits, mais cependant la moins grande possible.

Les grandes villes de France, où l'élément républicain s'était fait jour à travers les élections municipales, plaidaient en faveur de la Commune de Paris les circontances atténuantes et désiraient secrètement son succès. Les fusillades, l'emprisonnement des prêtres, le pillage des églises, les violations du domicile, le vol sous toutes les formes, les honneurs accordés aux furies et aux tricoteuses, tout cet ensemble d'horreurs s'expliquait par les rancunes et les égarements de cœurs incompris.

« Ces pauvres insurgés de Paris, nous « disait-on, ne demandent rien de plus que « la proclamation de la République par « l'Assemblée nationale; ils craignent pa- « triotiquement pour leur chère Repu- « blique, et du moment qu'ils verront cet « idéal de leurs pensées sauvegardé et « maintenu, ile deviendront soumis et « bons citoyens. Les insurgés de Paris « sont les purs de la République, et ce « sont des républicains jaloux. »

On les a vus à l'œuvre ces purs et ces patriotes, et ces musulmans de la politique on dit : « Le roi de Prusse est Dieu et « M. de Bismark est son prophète » ; ils ont ouvertement aimé tout ce qui diminuait et déshonorait la France ; ils ont jeté à bas la Colonne pour rendre service à nos ennemis, ils ont prolongé leur résistance pour rendre plus pesant le fardeau de nos malheurs et pour achever de nous ruiner ; ils ont fait de leur mieux pour anéantir nos administrations, nos affaires, nos intérêts; ils ont été les auxiliaires de cette puissance implacable qui aspire à creuser notre tombeau ; ils ont été la barbarie intérieure aux gages de la barbarie étrangère, et leurs efforts sataniques auraient voulu que tout ce qui rappelle parmi nous des souvenirs glorieux fût effacé. La Prusse et la République parisienne s'étaient attelées à je ne sais quel rouleau de fer qui devait broyer et niveler sur la terre française.

Que de choses l'étranger nous enviait! Les Tuileries représentaient cette royauté, qui fut si longtemps la première en Europe, et qui avait été l'instrument de l'incomparable grandeur de notre nation ; les Tuileries ne sont plus qu'un amas de cendres. Le Louvre parlait du grand siècle et renfermait des richesses d'art d'un prix infini ; il n'existe que des débris de ce glorieux monument. Les hommes qui se posaient en vengeurs des franchises municipales méconnues, ont incendié l'Hôtel-de-Ville, le palais du Luxembourg, le Palais-Royal, le palais de la Légion-d'Honneur, le palais du Conseil d'Etat; tous ces monuments connus du monde entier, n'ont pas trouvé grâce devant cette horde, qui se dit républicaine.

Le pétrole est devenu l'effrayant auxiliaire de ces horribles ravageurs. Une tempête de dévastation a passé sur ce qui était Paris, car cette pauvre et malheureuse ville de Paris ne consistait pas en rues populeuses, en espaces étendus; Paris était ce qui vient de disparaître, et ce qui ne se retrouvera plus. Paris a perdu sa couronne et son honneur; il donnait, il y a trois mois et demi, ses suffrages de prédilection à la république socialiste, et la république socialiste, qui en avait fait son repaire, lui avait fait sentir de quoi elle était capable. La république de 93 avait laissé debout ces monuments, où resplendissait notre génie ; la république de 1871, agissant dans l'épouvantable vérité de ses instincts, s'est livrée tout entière à un infernal besoin de détruire. Elle n'a pas eu la puissance de cacher qu'elle était la barbarie : elle a mis sa signature au bas d'œuvres abominables, qui donneront le frisson à tous les peuples civilisés et qui lui vaudront l'exécration des générations futures de notre pauvre patrie.

Et maintenant il faudrait remonter aux causes et chercher les responsabilités. Ce pouvoir effroyable qui s'était établi dans Paris et qui avait eu le temps de ramasser toutes ses ressources, comment est-il né? Comment s'est-il formé et a-t-il grandi pendant le siége de Paris par les Prussiens et dans les semaines qui suivirent la capitulation ? Etait-on au courant de cette puissance occulte et redoutable ? Si on n'en savait rien, où était donc le devoir sacré de la vigilance ? Si on était instruit de ces affaires et de cette organisation de haine et d'horreur, pourquoi n'avait-on rien fait pour désarmer, pour empêcher? Nous n'avons pas oublié que l'on traitait de peureux, d'esprits faibles, de mauvais patriotes ceux qui disaient que la révolution, sous le nom de la république, s'était retranchée dans Paris comme dans une citadelle ; le bon sens des départements l'avait pressenti, et voulait que la représentation nationale restât dans les régions tranquilles. On répondait à ces appréhensions légitimes par l'éloge fréquemment répété de « la noble et héroïque ville de Paris ; » on ne savait rien de Paris, et l'on tournait vers lui des regards complaisants parce qu'on venait d'être pris subitement de je ne sais quel amour pour cette république, dont jusque-là on s'était moqué avec beaucoup d'esprit et de grâce. On est donc allé du côté de Paris ; les barbares étaient là ; ils attendaient les essayeurs de république ; les barbares avaient pris leurs mesures ; on sait tout ce que notre brave armée a dépensé de vaillance héroïque pour en venir à bout, et depuis que nous suivons l'attitude et la marche des sauvages dominateurs de Paris, nous pensions avec douleur que de grandes catastrophes marqueraient leur chute. Si, après de tels désastres, la république en France gardait encore des amis, l'aveuglement fatal se trouverait démontré par l'inutilité de ces épouvantables leçons.

(*Union*) POUJOULAT.

En quittant Bruxelles, M. Victor Hugo a adressé la lettre suivante à l'*Indépendance*.

Nous la reproduisons à titre de document :

*A Monsieur le Rédacteur de l'*Indépendance belge.

Bruxelles, 1er juin 1871.

Monsieur,

Je viens de lire la séance de la Chambre. Je remercie les hommes éloquents qui ont défendu, non pas moi qui ne suis rien, mais la vérité qui est tout. Quant à l'acte ministériel qui me concerne, j'aurais voulu garder le silence. Un expulsé doit être indulgent. Je dois répondre cependant à deux paroles, dites, l'une par le ministre, l'autre par le bourgmestre. Le ministre, M. d'Anethan, aurait, d'après le compte-rendu que j'ai sous les yeux, *donné lecture du procès-verbal* d'un entretien *signé par moi*. Aucun procès-verbal ne m'a été communiqué et je n'ai rien signé. Le bourgmestre, M. Anspach, a dit du récit des faits publiés par mon fils : *c'est un roman*. Ce récit est la pure et simple vérité, plutôt atténuée qu'aggravée. M. Anspach n'a pu l'ignorer. Voici en quels termes j'ai annoncé le fait aux divers fonctionnaires de police qui se sont présentés chez *moi* : Cette *nuit*, une maison, là *mienne*, habitée par quatre femmes et deux petits enfants, a été violemment attaquée par une bande poussant des cris de mort et cassant les vitres à coups de pierres, avec tentative d'escalade du mur et d'effraction de la porte. Cet assaut, commencé à minuit et demi, a fini à deux heures un quart, au point du jour. Cela se voyait, il y a soixante ans, dans la Forêt-Noire, cela se voit aujourd'hui à Bruxelles.

Ce fait est un crime qualifié. A six heures du matin, le procureur du roi devait être dans ma maison; l'état des lieux devait être constaté judiciairement, l'enquête de justice en règle devait commencer, cinq témoins devaient être immédiatement entendus, les trois servantes, Madame Charles Hugo et moi. Rien de tout cela n'a été fait. Aucun magistrat instructeur n'est venu, aucune vérification légale des dégâts, aucun interrogatoire. Demain toute trace aura à peu près disparu et les témoins seront dispersés, l'intention de ne rien voir est ici évidente. Après la police sourde, la justice aveugle. Pas une déposition n'a été judiciairement recueillie; et le principal témoin qu'avant tout on devait appeler, on l'expulse.

Cela dit, je pars.

VICTOR HUGO.

LA FORCE PRIME LE DROIT

—

Ceux qui ont désiré l'avènement de la république en France, qui ont parlé, écrit, intrigué, conspiré pour établir ce gouvernement modèle, doivent être bien glorieux, en voyant l'immense bonheur qui en résulte pour le peuple français.

Ces ennemis de toute supériorité, ces égalitaires insensés, qui, dans la folle crainte de voir des hommes placés au-dessus d'eux, ont préféré travailler toute leur vie à renverser tous les gouvernements, doivent être, aujourd'hui, bien édifiés sur la valeur de leur œuvre ?

Voilà donc l'idéal du régime des sociétés ! Il est à peine en fonctions, qu'il est suivi de ses inévitables acolytes : la guerre civile, les emprisonnements, les massacres, la destruction des monuments, l'incendie des chefs-d'œuvre de l'art, le vol des caisses publiques ; tout cela s'accomplit sous les yeux d'une armée étrangère, qui regarde avec un profond dédain et une joie tranquille, ce peuple qui se couvre lui-même de boue et de sang sous les yeux de ses vainqueurs ! Ce peuple qui détruit de ses propres mains sa richesse, sa force morale, enfin, tout ce qui le rendait digne de l'estime et du respect des autres nations !

Ah ! pauvre France, quelle tâche sur ton histoire !

C'est vainement que tous les publicistes dignes de ce nom, que Fouffrède, de Maistre, de Tocqueville, Benjamin Constant et tant d'autres, ont prédit aux professeurs de démocratie, qu'ils conduisaient le monde à l'abîme.

Ces illustres fous ont levé les épaules ; ils connaissaient le *peuple*, ils connaissaient les *travailleurs* ; ils savaient leurs vertus, leur modération, leur respect pour le droit et la justice !

Eh bien ! les voilà à l'œuvre ; jugez-les maintenant et voyez si en voulant faire marcher la société la tête en bas et le pieds en l'air, vous avez accompli ce grand mot de *progrès*, dont vous avez la bouche pleine.

Certes, je ne mie pas les intentions bonnes, loyales, humanitaires des progressistes d'opinion ou de profession; mais qu'importe l'intention quand on arrive à des résultats, comme ceux qui sont aujourd'hui sous nos yeux ? Ces misérables incendiaires de Paris livrent aux flammes, alimentées par le pétrole, les bibliothèques, les tableaux, les statues, les monuments, qui faisaient l'orgueil de leur pays; qui servaient à l'instruction du monde entier; ils ne se doutent probablement pas qu'ils détruisent ainsi ce qui les a élevés du rang de serfs et d'esclaves à celui d'hommes libres. Ils ont peut-être de bonnes intentions, eux aussi? Ils croient sans doute de faire prospérer l'arbre de la liberté sur les décombres arrosés de sang, qui vont remplacer la plus belle ville du monde ? Mais ils se trompent : la barbarie seule peut naître de cet amas infécond de débris !

La population de Paris croit tout savoir, quoi qu'elle ne se soit jamais donné la peine de rien apprendre. Elle a renversé tous les gouvernements les uns après les autres ; l'heure de sa chute est arrivée, elle a détruit tous les fondements de sa grandeur, il faut bien que l'edifice s'écroule.

Certes, quel que soit le pouvoir appelé à régénerer la France, il ne pourra s'établir dans le milieu révolutionnaire constitué à Paris, grâce aux prédications sans cesse renouvelées en faveur de la souveraineté insensée du peuple.

Il y a trente ans, Fonfrède, avec sa vue prophétique, l'avait dit, mais en vain :

« Ce que l'on doit le plus redouter au monde, c'est l'envahissement des idées perturbatrices. L'histoire nous apprend que toutes les grandes commotions sociales ont été enfantées par l'apparition ou le triomphe d'une idée. C'est l'intelligence qui mène l'homme, non le bras... Quand l'intelligence est pervertie, tout est perdu. On ne peut pas tout confier aux soins de la Providence, qui est assurément toute puissante, mais qui ne peut pas changer l'ordre de la nature, parce qu'elle même est en relation avec cet ordre nécessaire et divin.

» Or, il est dans l'ordre de la nature que les principes portent les conséquences, comme les arbres portent leurs fruits. L'action de l'homme, quoique restreinte, consiste à empêcher que les faux principes s'établissent. La lutte contre eux est, d'ailleurs, un devoir, même avec la certitude d'une défaite.

» Les principes, une fois établis, ont une force qui détruit toute résistance. Il ne faut point jouer avec cette arme terrible, car ceux qui ont levé la hache, ne l'empêcheront pas de retomber! »

Quand on a établi en France le principe de la souveraineté du peuple, c'est-à dire la puissance de la force brutale, substituée aux règles de la justice, de la raison, du droit, principes qui doivent toujours présider au gouvernement, on a introniséé l'athéisme politique; nous voyons aujourd'hui les affreuses suites de cette doctrine matérialiste.

Les révolutionnaires de Paris ont dit, avec le prince de Bismark : *La force prime le droit!* — Ils ont démocratiquement transporté, dans les luttes civiles, la maxime despotique appliquée par le ministre prussien aux guerres internationales.

Un jour, peut-être, les démocrates allemands termineront d'appliquer, à l'intérieur de la grande nation germanique, le principe que le ministre de Prusse a proclamé. Dieu veuille que M. de Bismark ne voie pas se réaliser la parole de Fonfrède, que nous venons de citer ? « Celui qui a levé la hache, ne l'empêchera pas de retomber. »

Le monde sera troublé jusqu'au moment, bien éloigné peut-être, où les puissants du monde arriveront à comprendre, qu'il n'y a de stabilité pour les rois et de bonheur pour les peuples, que dans la rigoureuse observance de la justice, au dehors et au dedans, en tout et pour tout !

UN VIEUX LIBÉRAL.

(*L'Étoile belge.*)

Nous lisons dans l'*Univers*.

« Le 16 juin, Pie IX aura accompli la vingt-cinquième année de son pontificat.

« Une opinion ancienne dans l'Eglise voulait que le règne d'aucun pape n'égalât en durée les années de Pierre ; une intention nouvelle de la Providence change la tradition des siècles. Car déjà, l'événement que l'on croyait impossible est sur le point d'arriver. Dieu accorde manifestement à la vieillesse de Pie IX une vigueur merveilleuse qui permet d'espérer que le cycle quasi fatal s'accomplira pour lui. Alors, un fait unique dans l'histoire de la papauté aura eu lieu. Plus heureux que deux de ses prédécesseurs qui approchèrent si près du terme qu'on put croire qu'ils l'allaient atteindre, Pie IX, qui les aura dépassés, aura été jusqu'au bat. Quel que soit le calcul des années de Pierre, lui seul aura vu les vingt-cinq ans qu'aucun autre n'avait vus avant lui.

« C'est assez que le fait paraisse extraordinaire et presque miraculeux, tant est surprenante une exception qui se produit au bout de dix-huit siècles après une succession ininterrompue de 257 papes ! Ce privilége unique était réservé à Pie IX.

« Ainsi, tout aura été extraordinaire dans ce pontificat qui a vu, entre tant d'autres grandes choses, la proclamation de deux dogmes ; et par une circonstance vraiment providentielle, Pie IX le premier, après avoir défini le dogme de l'infaillibilité, reverra les années de Pierre qui a commencé le prodige de l'infaillibilité.

« La chrétienté tout entière est dans l'attente de ce grand événement. Une pieuse émulation s'est emparée du peuple catholique pour célébrer dignement l'incomparable anniversaire rendu plus saint encore par le bonheur de Pie IX. Des protestations d'amour et de fidélité se signent avec empressement; des dons se préparent.

« La France, dans ses désastres, n'a plus, pour le moment, ni or ni armée à offrir ; mais il fallait qu'elle fût la première à la grande manifestation catholique. C'est la seule gloire qui lui reste d'être encore à la tête des nations par la foi, par le dévouement à l'Eglise, par la fidélité au Saint-Siége. Chacun de nous est intéressé à cette gloire: personne ne peut se refuser à y participer.

« Malgré les préoccupations extrêmes et les embarras de nos malheurs, des hommes de zèle ont eu l'idée d'envoyer, à l'exemple d'autres nations, une Adresse de la France au Saint-Père. La presse religieuse a donné son concours; un peu comité s'est formé presque au dernier moment. Sous la patronage des évêques, l'*Adresse* circule aujourd'hui dans tous les diocèses à un assez grand nombre d'exemplaires. Les circonstances n'ont pas permis de faire ce qui eût été possible en d'autres temps. L'exécution du projet a été tardive, les délais pour recueillir les signatures sont courts, les moyens incomplets. Nous faisons donc appel à tous les catholiques de bonne volonté, les priant de s'unir à une manifestation qui importe de faire belle. Nous les invitons instamment à inscrire leurs noms sur l'un des exemplaires imprimés de l'Adresse, ou d'envoyer séparément leur adhésion; nous leur demandons aussi de faire autour d'eux de la propagande, soit en recueillant des signatures, soit en multipliant les exemplaires. Nous confions à leur zèle cette œuvre de haute piété filiale envers le Père commun, en leur rappelant qu'il s'agit à la fois, en une circonstance aussi solennelle, et de la glorification de Pie IX et de l'honneur de l'Eglise de France. »

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE SAINT-PÈRE, PIE IX, PAPE

PAR LA PROVIDENCE DIVINE,

A tous les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres ordinaires en grâce et en communion avec le Siége Apostolique.

PIE IX PAPE.

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

Aussitôt que, par un impénétrable conseil de Dieu, ayant été réduit sous la puissance de nos ennemis, Nous avons vu le triste et déplorable sort de Notre Ville et la Souveraineté temporelle du Siége apostolique accablée par une invasion armée, Nous avons exposé, par nos lettres en date du 1er Novembre de l'année qui vient de finir, l'état de Nos affaires et de cette Ville, et à quel excès d'une licence impie et effrénée Nous nous trouvions en butte ; et suivant l'obligation de Notre charge suprême, Nous avons protesté devant Dieu et devant les hommes que Nous voulions conserver sauf et intacts les droits de ce Siége apostolique, et nous vous avons sollicités, vous et tous nos chers Fils, les Fidèles confiés à vos soins, d'apaiser par de ferventes prières, la Majesté divine. Depuis lors, les maux et les calamités qu'annonçait à Nous et à cette Ville cette première et lamentable expérience, n'ont que trop véritablement rejailli en effet sur la dignité et l'autorité apostoliques, sur la Sainteté de la Religion et des mœurs et sur Nos bien aimés sujets. Bien plus, Vénérables Frères, l'état de choses s'aggravant de jour en jour, nous sommes forcés de nous écrier avec Saint-Bernard : « Ce n'est là que le commencement de nos maux ; nous en craignons de plus graves encore. » Car l'iniquité persiste dans sa voie, poursuit ses desseins, ne se met plus en peine de jeter un voile sur ses entreprises détestables que rien ne peut plus dissimuler et s'efforce de emporter les dépouilles suprêmes de la justice, de l'honnêteté et de la Religion, foulées aux pieds.

Parmi ces angoisses qui remplissent nos jours d'amertume, surtout quand nous songeons à quels périls, à quels piéges sont, chaque jour, de plus en plus exposées la fidélité et la vertu de Notre peuple, Nous ne pouvons sans un profond sentiment de gratitude, Nous rappeler et repasser dans Notre mémoire l'excellence de vos mérites, Vénérables Frères, et ceux des Fidèles qu'embrasse votre sollicitude et qui Nous sont chers. Car dans toutes les contrées du monde, répondant avec un zèle admirable à Nos invitations et vous suivant comme leurs guides et leurs modèles, les Fidèles du Christ, depuis le jour funeste de la prise de cette Ville, ont persévéré dans des prières assidues et ferventes ; par des supplications publiques et réitérées, par de pieux pélerinages, par une continuelle affluence dans les églises, par la reception des Sacrements et les autres œuvres principales de la piété chrétienne, ils ont cru de leur devoir de se présenter avec constance devant le trône de la Clémence divine. Or, cette ferveur et ce zèle pour la prière ne peuvent être inutiles devant Dieu. Et même, les biens qui en sont déjà resultés sont pour Nous les gages d'autres que Nous attendons avec espérance et confiance.

Car nous voyons la vigueur de la foi, l'ardeur de la charité s'étendre et se developper de jour en jour. Nous sommes témoins de cette sollicitude qu'excitent dans le cœur des Fidèles les travaux et les combats de ce Siége et du suprême Pasteur et que Dieu seul a pu y déposer, et nous constatons une telle union des esprits et des volontés que jamais, depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à notre âge, on n'a pu dire avec plus de splendeur et de vérité que de nos jours, que la multitude des croyants ne forme qu'un cœur et qu'une âme. Dans ce spectacle de vertu, Nous ne pouvons passer sous silence Nos enfants bien aimés, les citoyens de notre chère Ville de Rome, parmi lesquels de tous les rangs les plus élevés et de tous les ordres se sont manifestés et se manifestent avec eclat l'amour et la piété envers Nous, aussi bien qu'une fermeté de courage égale à la violence du combat et une grandeur d'âme qui est non seulement digne de celle de leurs ancêtres, mais encore rivalise avec elle. Nous rendons au Dieu de miséricorde une gloire et une reconnaissance immortelles, pour vous tous, Vénérables Frères, et pour les Fidèles, Nos très-chers fils, de ce qu'il a opéré et opère de si grandes choses et en vous et en son Eglise, et de ce qu'il a fait que là où surabondait la perversité, surabondât plus encore la grâce de la foi, de la charité et du courage à confesser la vérité. « Quelle est donc notre espérance, Notre joie, Notre couronne de gloire ? N'est-ce pas devant Dieu ? Le fils vertueux est la gloire de son Père. Que Dieu donc vous comble de ses biens et se souvienne du fidèle service, de la compassion pieuse, de la consolation et de l'honneur que, dans ces